



DECISION N°006/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DC/C-B/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DES CASES COMMUNAUTAIRES DE LINDOÏ, BONDE, HONDOL ET NKONG KENI, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE)

- Vu** la constitution ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
Vu La Circulaire 0001877/C/MINFI du 31 Décembre 2025. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2026.
Vu la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.
Vu le Dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 001/DC/C-B/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DES CASES COMMUNAUTAIRES DE LINDOÏ, BONDE, HONDOL ET NKONG KENI, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
Vu La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
Vu Le rapport d'analyse des offres
Vu Le procès-verbal N°05 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK du 31 Mars 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} – La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAÏ D'EXECUTION
1	ETS A.N.B B.P : 3917 Yaoundé Tél : 677 60 71 08	20 573 010	20 573 010	45 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à BONDJOCK, le **09 AVR 2026**

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- ARMP,
- DDMAP/NK,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé ;
- Affichage/Archives.

**Le Maire de la Commune de BONDJOCK
(Autorité Contractante)**



Con Manguéli



COMMUNIQUE

N°006/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/DC/C-B/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DES CASES COMMUNAUTAIRES DE LINDOÏ, BONDE, HONDOL ET NKONG KENI, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.

FINANCEMENT : **BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2026**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par DECISION N°006/D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2026 DU 09 AVRIL 2026, la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	ETS A.N.B B.P : 3917 Yaoundé Tél : 677 60 71 08	20 573 010	20 573 010	45 jours

Ledit Attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Fait à BONDJOCK, le..0..9..AVR...2026

AMPLIATIONS

- MINMAP,
- DDMAP-NK,
- ARMP,
- Président CIPM/C.BONDJOCK,
- Intéressé,
- Affichage/Archives.

Le Maire de la Commune de BONDJOCK
(Autorité Contractante)



Con Manguéké